

Annexe

à l'arrêté de désignation du site Natura 2000
FR 5202003 Bocage à Osmoderma eremita entre Sillé-le-Guillaume et la Grande-
Charnie
(zone spéciale de conservation)

Liste des types d'habitats naturels et des espèces de faune et de flore sauvages justifiant
la désignation du site

1 - Liste des espèces de faune et flore sauvages justifiant la désignation du site et figurant en
annexe de l'arrêté du 16 novembre 2001 modifié

Amphibiens

Aucune espèce mentionnée

Invertébrés

1083	Lucane cerf-volant	<i>Lucanus cervus</i>
1084 *	Pique-prune	<i>Osmoderma eremita</i>
1088	Grand Capricorne	<i>Cerambyx cerdo</i>

Mammifères

Aucune espèce mentionnée

Plantes

Aucune espèce mentionnée

Poissons

Aucune espèce mentionnée

Reptiles

Aucune espèce mentionnée

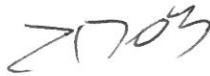
** Habitats ou espèces dont la protection est prioritaire au sens de la directive 92/43/CEE.*

Fait le **30 JAN. 2014**

Le ministre de l'écologie, du développement durable
et de l'énergie,

Pour le ministre et par délégation :

Le directeur de l'eau et de la biodiversité,



L. ROY